

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Un déjeuner employeur inspirant pour des jeunes motivés au travail

Mont-Joli, le 27 mars 2025 – Ce matin, à l’hôtel Quality Inn & Suites de Mont-Joli, employeurs et partenaires se sont rassemblés pour un déjeuner d’information ayant pour thème « Les pratiques gagnantes pour des jeunes motivés au travail ». Organisé dans le cadre des initiatives visant à favoriser la conciliation études-travail (CÉT) et à soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes, cet événement a été une occasion privilégiée pour échanger et partager des solutions concrètes.

COSMOSS La Mitis et la **Chambre de commerce et d'industrie de La Mitis** ont profité de ce rendez-vous pour annoncer officiellement le déploiement de la démarche d'accréditation Employeur conciliant sur le territoire de La Mitis. Une initiative qui vise à valoriser les employeurs adoptant des pratiques favorisant à la fois le bien-être des jeunes travailleurs et leur réussite scolaire.

Parmi les témoignages marquants de la matinée, Mme Catherine Gagné, copropriétaire du Domaine Valga et pionnière dans le processus d'accréditation, a partagé son expérience et les bienfaits d'une gestion conciliatrice. Elle était accompagnée de Mme Claudia Huet, agente d'accréditation, qui a présenté les critères et les outils mis à la disposition des employeurs souhaitant emboîter le pas.

« À court terme, la persévérance scolaire et la valorisation des études sont encouragées grâce au programme. À moyen et long terme, nous nous assurons d'avoir sur le marché du travail des jeunes qui ont terminé leur formation, ce qui permettra aux employeurs de pouvoir compter sur des ressources humaines compétentes possédant toutes les qualifications requises », a affirmé **Mme Gagné**.

Le déjeuner a aussi été l’occasion de dévoiler les gagnants du concours « Mon boss c’est le meilleur! ». Tout au long du mois de février, les jeunes conciliant études et travail ont pu soumettre leur candidature ainsi que celle de leur employeur dans le cadre de la sixième édition de ce concours qui existe à l’échelle provinciale. Cette année, le jury se réjouit d’avoir recueilli plus d’une trentaine de témoignages de jeunes travailleurs mettant en lumière les bonnes pratiques de leurs employeurs.

Selon **Mme Roxanne Beaulieu, conseillère chez Mitis en Affaires** et membre du jury, *« ce concours met de l'avant les employeurs qui soutiennent leurs employés étudiants en offrant des horaires flexibles en période d'examens, en valorisant les études et en incarnant des modèles inspirants. Ces éléments sont essentiels pour favoriser la réussite scolaire des jeunes travailleurs. »*

Les gagnants du concours sont Mme Marie-Christine Nadeau, directrice de l'hôtel Quality Inn & Suites de Mont-Joli, et M. Gabriel Labat, coordonnateur aquatique et jeunesse au Service des loisirs de la Ville de Mont-Joli.

Mme Daphnée St-Laurent, employée de l'hôtel Quality Inn & Suites de Mont-Joli a témoigné de sa gratitude envers son employeur. *« Marie-Christine est la meilleure boss pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est toujours à l'écoute de son équipe. Chaque fois que nous avons un problème, elle prend le temps de nous écouter et de nous donner des conseils. Elle sait motiver les gens. Elle a cette capacité à tirer le meilleur de nous-mêmes, que ce soit par des mots d'encouragement ou des défis. Elle est positive et nous pousse à travailler ensemble et à atteindre nos objectifs. En résumé, ma boss est la meilleure parce qu'elle sait écouter, motiver et supporter son équipe. »*

Plusieurs autres outils ont été présentés lors de l'événement afin d'aider les employeurs, les parents et les jeunes à mieux comprendre et gérer la conciliation études-travail. Parmi ceux-ci, le site **Jeconcilie.com** propose des ressources pour initier la discussion avec les jeunes sur l'équilibre entre études et emploi. **L'aide-mémoire sur la loi 19**, disponible sur le site **etudes-travail.ca** (une initiative de COSMOSS Témiscouata), permet de vulgariser et de résumer les informations gouvernementales sur les droits et les obligations des jeunes travailleurs.

De plus, la formation « **Employés avertis** », qui sera déployée en collaboration avec l'école du Mistral ce printemps, vise à sensibiliser les jeunes sur leurs droits et leurs responsabilités en milieu de travail.

Enfin, Mme Valérie Talbot, conseillère en formation, est venue présenter la formation « **Modèles significatifs** », une initiative de COSMOSS Mitis et Rimouski-Neigette. Cette formation, d'une durée de 45 à 60 minutes, s'adresse à tous ceux qui accompagnent les enfants et les adolescents dans leurs parcours scolaire, personnel et professionnel.

« L'objectif est de sensibiliser les adultes à leur rôle de modèles pour les jeunes, en valorisant les parcours atypiques et en mettant l'accent sur l'importance des discours tenus lors des transitions scolaires et professionnelles » conclut **Mme Talbot**.

Ce déjeuner a illustré l'importance d'un dialogue ouvert entre employeurs et acteurs du milieu afin de mettre en place des solutions novatrices et adaptées aux réalités de la main-d'œuvre étudiante. Avec l'accréditation Employeur conciliant et les nombreuses initiatives déployées, La Mitis fait un pas de plus vers un avenir où travail et études se conjuguent harmonieusement.

- 30 -

Informations

Geneviève Raïche – Administratrice à la Chambre de commerce et d'industrie de La Mitis
info@ccidelamitis.com

Source

Kariane Lavoie – Co-coordonnatrice de COSMOSS La Mitis
418 509-3866
klavoie@mitis.qc.ca